

Compte Rendu du Conseil Portuaire du 27 novembre 2024

Point sur le dragage

PRESENTATION DE LA ZONE DE DRAGAGE

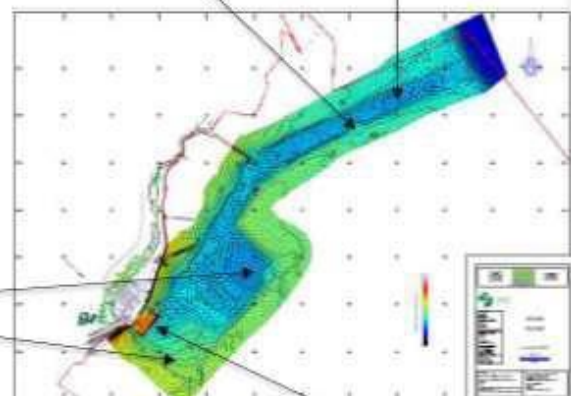


POURQUOI UN DRAGAGE ?

- Restaurer l'accessibilité des 146 bouées de mouillage et du ponton flottant
- Améliorer la sécurité des navires de la SNSM amarrés au ponton flottant
- Protéger les infrastructures (échouage régulier du ponton flottant)
- Garantir l'accessibilité à 1 m CM du chenal d'accès

Dans la souille :
Niveau le plus bas : 1,7 m CM
Niveau le plus haut : -3,3 m CM

Dans le chenal :
Niveau le plus haut : -0,5 m CM - Niveau le plus bas : 1,7 m CM



Près du ponton flottant : jusqu'à 0 m CM



DESCRIPTION DES TRAVAUX

■ Travaux préparatoires

→ Enlèvement des mouillages et des dispositifs d'ancrage :

- 146 places à embossage
- 110 corps-morts de 2 tonnes
- 18 lignes d'ancrage diam. 26 mm
- 146 chaînes de mouillage diam. 16 mm



■ Le dragage

→ Les travaux seront réalisés depuis un ponton dipper (ponton flottant + pelle mécanique) : le ponton Braveheart

Les dragages seront réalisés autour de la marée haute.



etec

■ Le transport des sédiments jusqu'au site d'immersion

→ Le transport des sédiments se fera à l'aide d'un chaland motorisé : l'Empédocle
Durée d'un trajet jusqu'au site de clapage ~1h30 à 2h



Empédocle :

- Longueur 56 ml
- Largeur 10ml
- Volume du poils à déblais 650 m3
- Trant d'eau à vide 1,60m
- Trant d'eau en charge 3,20m

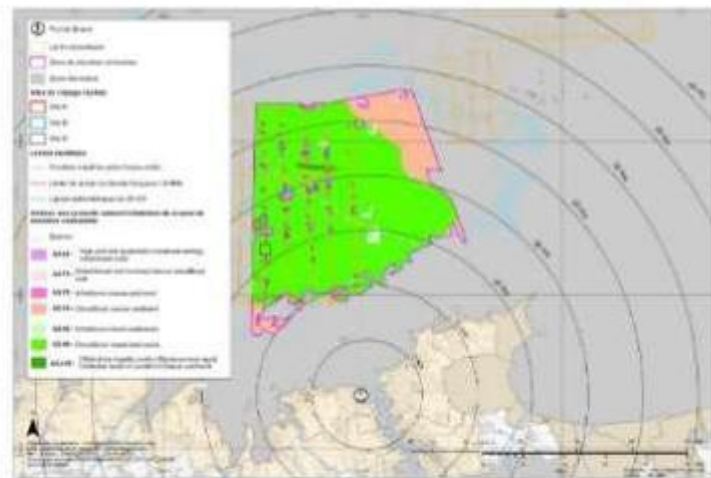


Les pontons et passerelles seront démontés par moitié pour permettre le maintien de la vedette SNSM et l'accostage des navettes

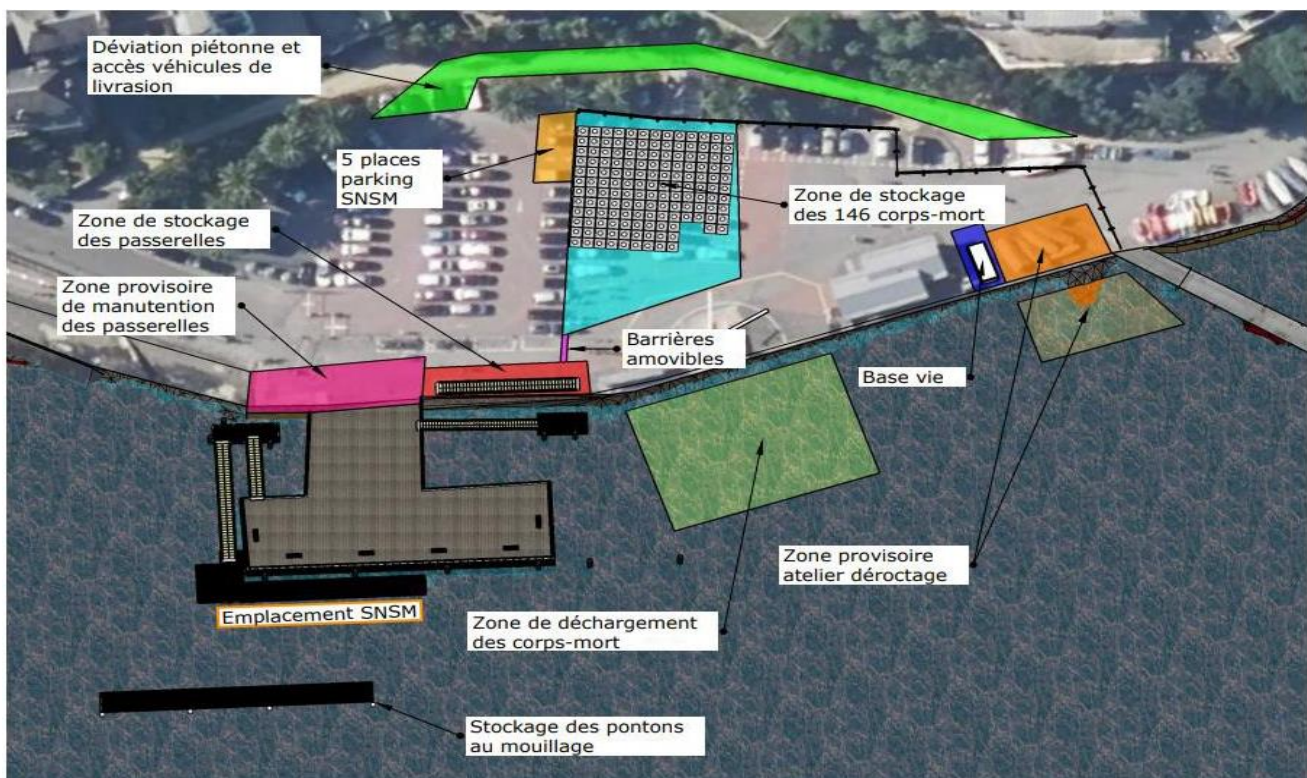
■ Le site d'immersion

Le site d'immersion est localisé à environ 11 milles nautiques du port de Dinard.

Au Nord-Ouest de la base de Kerros



Implantation du Chantier



HYPOTHESES DES TRAVAUX

■ Hypothèses

Du fait du risque Alexandrium, les travaux de dragage et de clapage n'auront lieu que quand T°C de l'eau < 15°C, soit environ de novembre à avril.

- Dragage autour de la marée basse (~5h30)
- 2 postes / 24 h
- Travail 7 j/7
- Cadence estimée dans la souille : 600 m³/clapage, soit 1200 m³/jour
- Durée d'un clapage : 10 min
- Temps de trajet pour aller sur le site de clapage : entre 1h30 et 2h

SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

- Suivi de la **turbidité de l'eau au niveau de la zone de dragage**, par une sonde de mesure en continu avec enregistrement et transmission instantanée des résultats.



-1 station

-Durée et période : de 1 mois avant le début des travaux jusqu'à la fin des travaux

-Etat de référence : 1 mois de mesures

- Seuil d'alerte, entraînant l'adaptation de la cadence et/ou des lieux de dragage : valeur de référence + 20% ;

- Seuil d'arrêt, entraînant l'arrêt des travaux : valeur de référence +40%.

- Suivi de la **température de l'eau au niveau de la zone de dragage**, par une sonde de mesure en continu avec enregistrement et transmission instantanée des résultats.



- 1 station

- Durée et période : de 1 mois avant le début des travaux de dragage jusqu'à la fin des travaux de dragage

- Seuil d'arrêt : 15°C

ELEMENTS DE PLANNING

- Début des travaux: 2 décembre 2024
- Travail de jour et de nuit 7 jours sur 7
- Intervention retrait des mouillages souille : 42 jours
- Date de démarrage du dragage : 15 janvier 2025
- Dragage 70 000 m³ : 60 jours
- Réouverture du Port (Large et Echouage) 1er avril 2025
- Remise des mouillages souille : 26 jours en mai
- Fin des travaux 31 mai 2025

*NB : Le port adressera aux usagers un point mensuel pour les informer sur l'avancée des travaux **de dragage**.*

ASPECTS FINANCIERS

- Coût des travaux : 2 138 000 € HT
Dont: Mesures d'accompagnements Comité des Pêches35: 160 000 € HT
Suivi sanitaire coquillage : 60 000 € HT
- Emprunt de 2 Millions sur 20 ou 25 ans, Remboursement annuel environ 150 000€ (Capital et intérêts) **sur le budget du Port** (Cotisations des usagers).

Autres points abordés

Tarifs 2025 :

Les tarifs des mouillages augmentent

- de 5% pour le large et l'échouage, du 1er avril au 31 octobre 2025
- de 10% pour la souille du 1er juin au 31 octobre 2025.

Une remise sera appliquée en 2025 pour la non disponibilité des emplacements pour les mois d'avril et mai,

La longueur des bateaux sera mesurée hors-tout et ne pourra dépasser 8,49m. Par ailleurs les moteurs hors-bord devront rester baissés pour éviter les dégradations sur les bateaux voisins.

- En dehors des mouillages, les autres prestations du port n'augmentent quasiment pas. Ex : 2% Parking Quillards et Flying

Carburant : Pas d'augmentation de la marge du port (+10% du prix d'achat)

Cette augmentation est nécessaire pour couvrir en partie les charges de l'emprunt contracté pour le dragage.

DIVERS :

Extension des horaires des navettes :

Au vu de la faible fréquentation en Juin et septembre, l'extension à 23h00, ne sera effective que du Vendredi au Lundi.

Pas de changements pour Juillet et Août.

Liste d'attente :

- Consultable sur l'espace usagers ou à la capitainerie.
- Demande de changement de mouillage tous les 2 ans maximum.
- Nous avons demandé l'installation de filières en échouage, à l'est de la souille, pour augmenter le nombre de mouillages pour des petits bateaux

Accessibilité Ponton : La vedette SNSM retrouvera son ancien emplacement au sud du ponton. Nous avons à nouveau demandé que le ponton reste plus accessible.

Changement des chaines :

Le personnel du port va changer cet hiver, l'ensemble des chaines de l'échouage et du large.

Les représentants du CLUPP au Conseil Portuaire.

Pascal CARO, Vincent MOTTE, Daniel NILLY